

Marie Saint-Léger
Psychologue
ADELI 91 93 0803 1

Profession de foi

Psychologue depuis 2009, j'ai d'abord exercé dans les champs de l'insertion et du conseil. Petit à petit, le métier m'éloignait du sens que je donne au métier de psychologue, j'ai donc choisi de quitter ce domaine d'activité pour rejoindre la protection de l'enfance. Si travailler dans ce domaine fut extrêmement enrichissant professionnellement, il ne me permettait pas d'approfondir le travail thérapeutique. C'est principalement ce qui m'a amené à m'aventurer dans l'activité libérale, que j'exerce maintenant en temps plein.

Durant tout parcours professionnel, j'ai constaté à quel point notre profession est malmenée et instrumentalisée par le monde du travail. Pour autant, ne m'étant jamais reconnue dans les organisations professionnelles, je suis longtemps restée à l'écart de ces enjeux. La question de l'organisation de la profession a pris sens pour moi au regard des différentes actualités. Si l'absence de considération et la déqualification du travail des psychologues n'est à mon sens pas nouvelle, elle prend aujourd'hui une nouvelle dimension dans la mesure où notre gouvernement se saisit de notre inorganisation et engage des décisions à notre égard sans qu'une réflexion réelle ait eu lieu au sein même de la profession.

C'est dans cet état d'esprit que j'ai décidé de me pencher plus avant sur la question de cette organisation. J'ai pris le temps de prendre connaissance des différentes propositions : statut quo, haute autorité, haut conseil et ordre professionnel. Cette recherche m'a amenée à faire le choix d'une organisation sous forme d'un ordre professionnel. Si les différentes organisations professionnelles ont réalisé un travail important et considérable pour notre profession, le projet d'organisation dessiné il y a 20 ans au cours de Etats Généraux n'a pas tenu ses promesses. Nous organiser autour d'une instance ordinale me paraît être la voie la plus raisonnable. Mais mon souhait est que cette instance soit ce que nous aurons construit ensemble pour qu'elle réponde au mieux aux multiples réalités de notre métier. Pour ce faire, j'aimerais voir naître de nouveaux Etats Généraux des psychologues et de la psychologie pour que notre organisation s'inscrive dans un réel projet démocratique. Si nous ne le faisons pas rapidement, nous verrons inévitablement d'autres décider pour nous.

C'est pour œuvrer à ce projet que j'ai choisi de rejoindre l'ACOPsy en juin 2021. J'ai été accueillie par l'équipe en place avec beaucoup de bienveillance. J'apprécie les échanges et de travail de réflexion que nous menons et je souhaite pouvoir continuer à m'investir. Mes activités principales au sein de l'association sont de participer à la réflexion quant aux enjeux de l'organisation de notre profession, les écueils auxquels nous pourrions être confrontés et comment les éviter, et la gestion administrative des adhérents. C'est avec beaucoup de plaisir et par conviction qu'au bien fondé de notre projet que je souhaite rejoindre le Conseil d'Administration de l'association.